

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 8553 du 5 août 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : IO CJ1118626S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 14011 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IO CJ1029456S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} septembre 2011 :

Musard Laurent	Nigend : 142 481	Numéro de livret de solde : 8 001 846
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2011 :

Delaby Sylvain	Nigend : 70 321	Numéro de livret de solde : 5 293 612
Papineau Philippe	Nigend : 93 452	Numéro de livret de solde : 5 102 537

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2011 :

Dodane Michel	Nigend : 97 304	Numéro de livret de solde : 5 124 733
---------------	-----------------	---------------------------------------

Fait le 5 août 2011.

Par empêchement du commandant
de la gendarmerie de l'air :

Le lieutenant-colonel,

P. ANGER